

A RETENIR : RENCONTRES, PRIERES ET FORMATION

Dimanche 1^{er} février 15h00-18h00 : rencontre 1ères Communions

Lundi 2 février 20h00-21h30 : partage sur l'Évangile de Luc « Le Royaume de Dieu à travers trois paraboles » Chap. 13, versets 18 à 30

Vendredi 6 au 8 février : atelier musique liturgique

Samedi 7 février : marche pour les vocations à Ars (inscription auprès de Louise Leduc)

Mardi 24 février 20h00-22h00 : partage biblique en langue polonaise

Jeudi 26 février : arrivée de jeunes de la communauté haïtienne de Paris

Patronage les samedis scolaires de 16h00 à 19h00

Durant le carême, nous célébrons le Chemin de Croix de Jésus *tous les vendredis à 15h00 en alternance dans nos différents clochers :*

- **Le 20 février à Chevry**
- **Le 27 février à Sergy**

Dimanche 1^{er} mars 2026, à l'église de Crozet à 17h30, les Amis de l'Orgue de Crozet vous invitent à un concert instrumental : orgue, violon et clarinette dans des œuvres de Carl Maria von Weber, Camille Saint Saens, Jean-Sébastien Bach... Entrée libre, collecte à la sortie.

ATTENTION: EN RAISON DES PROBLÈMES DE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE DE POUILLY, À PARTIR DU 1ER FÉVRIER, LES MESSES DU DIMANCHE SONT CÉLÉBRÉES À L'ÉGLISE DE CROZET AUX HEURES HABITUELLES.

GROUPEMENT PAROISSIAL DE SAINT GENIS

CHEVRY, CROZET, SAINT GENIS POUILLY, SERGY

8, rue du Bordeau 01630 SAINT GENIS POUILLY

Administrateur paroissial : Père Sones CASTELLY

Tél. 06 65 12 61 60 castellysones@gmail.com

Auxiliaire : Père Didier GAUD

Tél. 06 82 26 24 66 ; peredidiergeaud01@gmail.com

Vicaire : Père Jan DZIEDZINA 06 63 22 48 91 jeandepologne@gmail.com

Secrétariat : paroissesaintgenispouilly@gmail.com (en priorité)

Tél. 04 50 42 12 32

Site : www.paroisses-saint-genis-pouilly.com

FEUILLE PAROISSIALE – FÉVRIER 2026

Mes chers amis,

Il y a quelques semaines seulement que nous avons fêté Noël, englobant plusieurs solennités et fêtes : la Nativité du Seigneur ; la Sainte Famille, Jésus, Marie, Joseph ; Sainte Marie Mère de Dieu ; l'Épiphanie du Seigneur ; le baptême de Jésus. Le 02 février, nous célébrerons la Présentation de Jésus au Temple.

Au terme de ces temps liturgiques, le 18 février, nous entrerons dans le temps du carême. Temps de pénitence et de conversion, durant lequel nous chercherons à nous approcher toujours plus du Seigneur. Nous chercherons à nous approcher de lui par la prière, le jeûne et le partage. Chacun de nous est invité à prendre quelques résolutions, qui la plupart du temps se traduiront par des renoncements, selon la capacité de chacun.

Ces renoncements nous recentreront sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la Personne du Christ Jésus. Nous devons cependant être vigilants à ne pas les multiplier. Il me semble juste d'en choisir un ou deux, mais pas au-delà. En effet, nous sommes pleins de bonne volonté, néanmoins, ne perdons pas de vue que le carême est long, et de surcroît, un temps de combat spirituel. Je vois deux dangers à vouloir prendre trop de résolutions. D'une part, malgré une volonté certaine de générosité, il y a le risque de tomber dans la performance, et qui dit performance dit orgueil : « *Mon Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme les autres hommes* » *Lc 18, 11.*

D'autre part, charger ses épaules de fardeaux trop lourds peut, à tout moment, conduire au découragement, ce qui peut impliquer à plus ou moins long terme, nous conduire à tout abandonner, et à vivre « mollement » le carême.

Avec discernement, choisissons l'effort qui nous semble le plus approprié, pour, comme le dit une antienne du breviaire « les yeux fixés sur Jésus-Christ, entrer dans le combat de Dieu. » Profitons de ce temps béni pour nous engrainer plus profondément dans la prière, et par conséquent, de nous attacher toujours plus intensément à Jésus en tout et partout. Profitons de ce temps béni pour prier avec persévérance pour la conversion des pécheurs et pour notre propre conversion. La prière pour la conversion des pécheurs étant celle donnée par « la Dame de la Grotte » à Bernadette le dimanche 21 février 1858 : « Vous prierez pour la conversion des pécheurs. »

Père Didier +

CÉLÉBRATIONS DOMINICALES DE FÉVRIER 2026

Samedi 31 janvier : 4^{ème} dimanche du Temps ordinaire

- **18h30 : Messe à Chevry**

Dimanche 1^{er} février :

- **10h30 : Messe à Crozet**

- **17h00 : Messe à la Chapelle**

- **18h00 : Messe en polonais à Crozet**

Samedi 7 février : 5^{ème} dimanche du Temps ordinaire

- **18h30 : Messe à Sergy**

Dimanche 8 février : MESSE DES FAMILLES

- **10h30 : Messe à Crozet**

- **18h00 : Messe en polonais à Crozet**

Samedi 14 février : 6^{ème} dimanche du Temps ordinaire

- **18h30 : Messe à Crozet**

Dimanche 15 février :

- **10h30 : Messe à Crozet**

- **17h00 : Messe à la Chapelle**

- **18h00 : Messe en polonais à Crozet**

Mercredi 18 février : Mercredi des Cendres

- **20h00 : Messe à Crozet**

Samedi 21 février : 1er dimanche de Carême

- **18h30 : Messe à Chevry**

Dimanche 22 février :

- **10h30 : Messe à Crozet**

- **11h45 : Baptême à Crozet d'Achille Niepceron**

- **17h00 : Messe à la Chapelle**

- **18h00 : Messe en polonais à Crozet**

Samedi 28 février : 2^{ème} dimanche de Carême

- **18h30 : Messe à Sergy**

Dimanche 1^{er} mars :

- **10h30 : Messe à Crozet**

- **17h00 : Messe à la Chapelle**

- **18h00 : Messe en polonais à Chevry**

En semaine les Messes sont à la chapelle et certains jours dans les autres églises

Lundi :

18h30 : *Messe*

Mardi :

8h30 : *Messe suivie de l'adoration eucharistique et confessions jusqu'à 9h45* ;

8h45 : Messe à Chevry (sauf en période de vacances scolaires)

Mercredi :

8h00 : *Messe; à 18h30 : Messe à l'Ermitage*

Jeudi :

18h30 : *Messe, précédée du chapelet à 18h00*

Vendredi :

9h00 : Messe à Crozet

18h30 : *Messe, précédée du chapelet à 18h00 et suivie de l'adoration eucharistique et confessions jusqu'à 19h45*

Samedi :

9h00 : *Laudes et Messe suivie de l'adoration eucharistique et confessions jusqu'à 10h30* ;

9h00 : Messe à Sergy (sauf les 7 et 28 février)

Adoration eucharistique : mardi de 18h00 à 22h00

Enfants adorateurs : vendredi 27 février, 17h00-17h45, église de Chevry

Confessions : chapelle

Mardi : 9h00-9h45 ; vendredi 19h00 à 19h45 ; samedi : 9h45 à 10h30 ; **dimanche : à Crozet, de 10h00 à 10h25** avant la messe

Au presbytère, sur rendez-vous ou avant et après les Messes

Chapelet : jeudi et vendredi : 18h00 (chapelle) ; dimanche : 10h00 (Pouilly) ; samedi avant la Messe à 18h00, **1^{er} samedi du mois à 15h00 Notre Dame du Marais**